

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 24

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 26, substituer aux mots :

« à son article 3b »

les mots :

« au b du 1 de son article 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.